Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
774				09/02/18			x							x							**Mme Valerie Bytynski 156 rue de la bruère Poissy** Bonjour, Je suis pour le tracé hurbain. Je pense qu'il correspond plus aux besoins des pisciacais. De plus, en tant qu'habitante du quartier de la Bruyère, je sais que le tracé initial reportant le tracé sur la gare Grande ceinture n'est pas viable. Nous manquons déjà de stationnements, et la gare étant enclavée dans le quartier, ce ne serait pas vivable ni pour les utilisateurs, ni pour les habitants.
	775			09/02/18				x													**M. Jean Vergnes** Arrêt souhaité à ACHERES CHENE FEUILLU
776				09/02/18			x														**M. Geffray 23 place Racine Poisy** Avis très favorable…
777				09/02/18															x		**Anonyme** Bon nombre de responsables politiques considèrent que le tracé urbain répond aux critères de l'intérêt général. Quand on voit les inconvénients du tracé urbain dans Poissy et les solutions alternatives possibles, on peut faire référence à ce que pense la maire de Médan (tel que repris page 6 de la Gazette des Yvelines du 7 février) "Ce sont ceux qui en parlent le plus qui en sont les moins garants". "C'est plutôt l'ambition personnelle qui envahit ces personnes, un intarissable besoin de reconnaissance, d'exister au travers d'un titre honorifique de ceci ou cela". Ils en oublient que l'intérêt général n'est pas compatible avec l'ambition personnelle". A méditer....
778				09/02/18			x														**M. Pedro Nelson de Jesus** Je considère le tracé urbain plus avantageux que le tracé initial. Il bénéficiera à un plus grand nombre d'utilisateurs et il permettra de revoir l'avenue Gambetta qui mérite une sérieuse actualisation. C'est également une formidable opportunité pour le quartier de St Exupéry qui est aujourd'hui saturé et doit être désenclavé pour le bien de ses habitants.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
779				09/02/18					x		x		x	x	x		x				**Anonyme** NON, le tracé urbain ne va pas jusqu'à la gare RER. Il s'arrête bien avant ce qui poserait des problèmes aux personnes à mobilité réduite, d'autant qu'il faudrait encore traverser deux voiries à la circulation très dense. NON, le tracé urbain ne dessert pas la ZAC Rouget de Lisle. La station est prévue au-delà de l'avenue de Pontoise, à l'opposé de la gare RER pour les résidents de la ZAC. Il leur faudrait donc aller à pied jusqu'à cette station, attendre la rame, pour ensuite revenir à Gambetta, à près de 300 m de la gare RER. Dans ces conditions, le plus simple est d'aller directement à pied à la gare RER. NON, le tracé urbain ne dessert pas le centre-ville. Il n'irrigue pas Poissy, se contentant de passer boulevard Gambetta. C'est vrai en revanche qu'il peut être considéré comme utile au désenclavement de Saint-Exupéry. Mais pour cela, ne peut-on réfléchir à d'autres solutions, valables pour tous les quartiers périphériques ? NON, le tracé urbain ne permet pas de se rendre directement dans le centre de Saint-Germain. Il faudra un changement à Saint-Germain Grande Ceinture. NON, le tracé initial ne supprime pas le parking de la gare Grande Ceinture. Dans le DOCP 2012, donc le document officiel relatif à la TGO, il est clairement écrit que l'arrêt La Bruyère est une station, équipement léger standard, et ii est en outre précisé que la gare et son parking relèvent, pour leur devenir, de la Ville de Poissy. Le tracé urbain retarde la mise en service de la ligne inter-banlieues, et de ce fait dévoie le projet initial de liaison directe entre les principaux pôles d'emploi. Il allonge le temps de parcours (ralentissement forte de la vitesse en passage urbain et deux stations supplémentaires. Il coûte beaucoup plus cher et grèverait nos impôts locaux. Le tracé urbain ne répond pas à l'intérêt général. Il sert une opération de prestige, sans considération des conséquences sociales (expropriations notamment) et environnementales (destruction de centaines d'arbres. Je suis CONTRE le tracé urbain.
780				09/02/18			x								x		x				**Mme Karine Emonet Poissy** Le choix du tracé pour le Tram 13 est stratégique. Il nous engage durablement pour l'avenir. Ce choix qui se présente à nous permet de saisir des opportunités que nous ne pouvons ignorer ni ne saurions manquer ! Notamment : > Pour les pisciacais : une mobilité sensiblement accrue, plus d'interconnexion avec les villes du département et de la région. Un environnement renouvelé et plus agréable. Une sécurisation des transports/des déplacements. > Pour la ville de Poissy : Une ville encore plus dynamique qu'aujourd'hui. Une attractivité renforcée et des accès en nombre et facile. La vie quotidienne améliorée pour tous les habitants, les offres et les services. S'il est vrai que la phase des travaux sera effectivement difficile, voire douloureuse pendant quelques temps, une fois achevé, ce chantier sera un vrai facilitateur au quotidien. Je travaille à Paris, où le Tram 3 a clairement bouleversé positivement nos vies quotidiennes... Je suis pour le tracé urbain.
781				09/02/18	x				x						x						**M. Frederic Linares 10 rue des chenets St Germain en Laye Association ADURERA** Comme pour la liaison forestière à Saint Germain-en-Laye entre la Gare de Grande Ceinture et le RER A, cette liaison passant par la ville de Poissy, coûteuse et peu respectueuse de l'environnement, éloigne encore un peu plus la réalisation de la liaison Cergy-Versailles, l'objectif du SDRIF, qui aurait dû ne pas être perdu de vue. Responsable de l'Association de Défense des Usagers du RER A (ADURERA), je ne peux que m'élever contre un projet aussi éloigné des vrais besoins des usagers des transports. D'une liaison initialement régionale, on en fait un transport communal, pas du tout prévu pour cela. Association ADURERA

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
782				09/02/18					x									x			**M. Christian Cousin** Pour justifier le tracé urbain, les porteurs du projet indiquent qu'il serait trop coûteux de remettre en service le tronçon grande ceinture entre le débranchement de Fernand Lefebvre et le rebranchement à Achères. Quel est le poids d'un tel argument quand il a fallu remettre en état plusieurs kilomètres de voies en amont de ce projet ? Quelle serait l'économie réalisée si grâce au maintient du tracé initial, on n'aurait pas à réaliser les 2 transitions électriques entre l'alimentation 25 000 V du RFN et celle 750V en zone urbaine ? Pour les riverains du tracé urbain, je rapporte un point qui est passé sous silence dans ce débat, je site la synthèse de la concertation de mars/avril 2016 : "Pour l'alimentation électrique en zone urbaine, des sous-stations électriques devront être implantées à divers endroits le long du tramway. Ces locaux techniques de taille assez faible (environ 100m2) seront implantés à des endroits impactant le moins possible le fonctionnement urbain. L'implantation de ces locaux sera étudiée en concertation étroite avec les villes concernées. Ces locaux seront par ailleurs conformes à la réglementation et aux recommandations sur la sécurité et la santé publique." Il faut maintenir le tracé initial dans ses objectifs de liaison efficace de banlieue à banlieue !
783				09/02/18	x						x		x				x	x			**M. Jean Cranney 86 rue du Pontet St Germain en Laye** Contribution en annexe de l'ESPSG (Ensemble pour l'environnement de Saint-Germain-en-Laye et de sa région (8 pages) - Résumé : L'association : *soutient le projet de prolongation de la ligne Grande Ceinture ouest appelé TGO tangentielle Ouest, le plus directement possible *souhaite la prolongation jusqu'à Achères le plus vite possible par le tracé initial *ne pas encore retarder le projet par un nouveau tracé en centre-ville à Poissy *demande le maintien de la compatibilité de la ligne pour tous trafics *demande l'abandon de la « virgule » de St Germain GC à St Germain RER A * demande de mettre tous les financements disponibles sur la phase 1 (sans la virgule) et reporter sur la phase 2 le financement de la « virgule » *déplore la lenteur pour réaliser le projet. La première DUP est de 1993 … 21 ans déjà ! *s'inquiète de l'absence de décision concernant le financement de cette phase 2 du projet de Tangentielle Ouest

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
784				09/02/18						X					x						**M. Erwan Lenoir 30 rue de la Paix Achères** Pourquoi donc avoir changé le tracé quand on constate les faits suivants : Le nouveau tracé : Coûterait 150 millions d'euros de plus. Soit un doublement du coût ! Retarderait la mise en service de plusieurs années Allongerait le temps de parcours A l'inverse, avec le tracé initial permettant une desserte du Technoparc ou du sud d'Achères : De nombreux habitants n'utiliseraient plus leur véhicule quotidiennement, pour rejoindre la gare RER-A d'Achères-ville, alors que la fréquence de bus est insuffisante. Il y a 40 ans, le RER-A desservait le nord d'Achères. C'est maintenant au sud de la ville de profiter des transports en commun. Le Technoparc de Poissy serait desservi, soit plusieurs sociétés, un lycée et un centre de formation. Cela accompagnerait la reconversion du site vers le tertiaire. Il serait possible de rejoindre les autres branches du RER-A (notamment en cas de panne …), mais également le RER-C, d'autres lignes du Transilien, … Cela dynamiserait le sud d'Achères et ses rares commerces. Des collégiens, lycéens et étudiants sont scolarisés hors d'Achères. Leurs trajets en seraient facilités. Les habitants du sud d'Achères sortiraient plus facilement à Poissy et Saint-Germain-en-Laye, sans voiture. Cela accompagnerait l'augmentation du nombre d'habitants à Achères Par ailleurs, avec l'arrivée du tram-train, la ligne de bus 5 pourrait encore être réduite (Conflans-Achères-Poissy), faute de rentabilité face au tramway, qui aura une partie du parcours en commun, mais en se contentant de longer le sud d'Achères, sans s'y arrêter
785				09/02/18				x													**M. Michel Dera** Je vous apporte mon soutien pour le projet Tram 13 qui sera à mon avis un bon moyen de desservir les différents points de Poissy et les autres. Petite suggestion, prévoir un arrêt au technoparc
786				09/02/18					x								x				**M. Grossmann 10 rue Collignon St Germain en Laye** Bonjour, Je souhaite exprimer ma préférence pour le tracé initial de la ligne 13 parce que celui-ci est bien moins onéreux, par nombre de passager-jour estimé: Tracé initial: 9810 € / passager-jour prévu Tracé urbain: 14735 € / passage-jour prévu J'ai mes doutes concernant toute prévision de fréquentation, comme l'a montré l'absence de voyageurs sur le train fantôme entre St Germain et St Nom la Bretêche, donc en tant que contribuable, je préfère réduire les coûts et contrôler ce qui peut l'être. L'immense avantage du tracé initial est qu'il réutilise une voie qui existe déjà depuis les années 30, donc les coûts et délais seront maîtrisés. La distance entre Poissy GC et Poissy RER est tout a fait pratiquable à pied et il n'est pas nécessaire de changer le tracé initial. Merci de votre écoute.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
787				09/02/18					x				x				x				**Mme Sandrine Denoble rue Franklin St Germain en Laye** Merci *pour* cette opportunité d'expression. En espérant être entendue, je préconise de réaliser pour la phase 2 du projet, le projet selon le tracé initial et non ce tracé nouveau passant par le centre-ville de Poissy pour les raisons suivantes : - moindre coût pour les porteurs du projet mais aussi pas de coût pour la Ville alors que le tracé en centre-ville, implique des dépenses très conséquentes pour la Ville pas toutes chiffrées - trajet plus rapide ce qui est le but d'une liaison intercommunale, ne pas la transformer en transport intra-muros - le report à 2026 du projet, trop loin, la première enquête publique a eu lieu en 1993 ! - l'impact moindre sur la forêt et sur le milieu naturel de la Ville de Poissy - les contraintes techniques de réalisation en centre-ville non résolues, ainsi que les expropriations - la difficulté de faire circuler en ville un train en mode tramway le projet trainant depuis si longtemps, hélas le choix du tram-train est devenu obsolète car de nouvelles technologies plus souples, moins coûteuses sont possibles Je n'utiliserai jamais ce moyen de transport car il est 2 fois trop long, et en plus à l'arrivée il faut encore marcher jusqu'au RER. J'utiliserai le bus si la ville ne l'enlève pas ou un vélo pour aller au RER.
788				09/02/18					x				x	x			x				**M. Mullbacher 4 rue de sapins Poissy** En dehors de toute considération pratique de liaison(s) entre les gares de RER etc (pas donné vu les distances que les usagers devront tout de même faire à pieds en traversant quelques carrefours denses en trafic), si le tracé urbain était choisi, la ligne serait mise en service plus tard que la ligne initiale. Le tracé urbain coûterait beaucoup plus cher (nos impôts !) et perdrait de son efficacité intervilles car les arrêts en ville de Poissy prolongeraient le parcours et coûteraient du temps. J'ai la conviction que le tracé urbain, promu et re-promu comme seul choix possible par la mairie de Poissy, ne sert pas l'ensemble des habitants de la ville et encore moins les éventuels usagers voulant se rendre rapidement d'un bout à l'autre de la ligne. De plus, le tracé urbain entraînerait - contrairement au tracé initial - plusieurs expropriations (notamment av. Gambetta), la coupe d'un grand nombre d'arbres dans Poissy, des nuisances sonores et des vibrations (exemple : école maternelle Péguy). Je suis clairement pour le tracé initial sur les rails existants. Pensons à notre santé, à préserver nos enfants, notre environnement, la nature, et faisons attention à ne pas faire des dépenses inutiles.
789				09/02/18																	**M. Mullbacher 4 rue de sapins Poissy** identique à 788
790				09/02/18																	**M. Mullbacher 4 rue de sapins Poissy** identique à 788
791				09/02/18					x								x				**Anonyme** Le dernier rapport de la Cour des Comptes indique que la difficulté de la France provient du manque d'efficience dans les investissements: nous investissons beaucoup mais le retour est trop faible. A Poissy, nous avons encore un exemple de cette mauvaise gestion avec le tram 13. Je suis donc contre ce projet de tram urbain.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
792				09/02/18	x				x		x		x				x				**EPESG -ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE SA RÉGION 16 allé des Vergers St Germain et de sa région** L'association E.P.E.S.G préconise de réaliser pour la phase 2 du projet, le projet selon le tracé initial et non ce tracé nouveau passant par le centre-ville de Poissy pour les raisons suivantes : - moindre coût pour les porteurs du projet mais aussi pas de coût pour la Ville alors que le tracé en centre-ville, implique des dépenses très conséquentes pour la Ville pas toutes chiffrées - trajet plus rapide ce qui est le but d'une liaison intercommunale ou régionale, ne pas la transformer en transport local intra-muros - le report à 2026 du projet, trop loin, la première enquête publique a eu lieu en 1993 ! - l'impact moindre sur la forêt et sur le milieu naturel de la Ville de Poissy - les contraintes techniques de réalisation en centre-ville non résolues, ainsi que les expropriations - la difficulté de faire circuler en ville un train en mode tramway - doute sur le nombre de passagers estimé ! - préférence pour le tracé initial de la ligne TGO Tram13 express parce que celui-ci est bien moins onéreux, par nombre de passager-jour estimé: Tracé initial: 9810 € / passager-jour prévu Tracé urbain: 14735 € / passage-jour prévu Le projet trainant depuis si longtemps, hélas le choix du tram-train est devenu obsolète car de nouvelles technologies plus souples, moins coûteuses sont possibles L'immense avantage du tracé initial est qu'il réutilise une voie qui existe en partie déjà depuis les années 30, donc les coûts et les délais seront mieux maîtrisés.
793				09/02/18															x		**Mle Chevtchouk St Germain en Laye** Ce projet malheureusement est trop lourd de conséquences écologiques Il dénature le charme de st germain en laye et de ses environs Je vais déménager de saint germain en laye sous peu car j étais venue m installer ici pour le charme de cette ville et ses alentours boisés Rien ne sera plus comme avant Je plie bagage (je pense que nous sommes bombaitx à partir à cause de cela) Vous perdez un contribuable et une personne qui avait les moyens d investir durablement
794				09/02/18					x												**Clarisse** je suis lycéenne au Lycée International et j'entends sire que le tram urbain va permettre de rejoindre plus facilement ce Lycée ... Comment croire une pareille ineptie alors que la gare de St germain GC est très loin du Lycée et qu'il faut en plus remonté et redescendre la butte d'Hénemont ? S'il faut des faux arguments pour défendre ce projet, c'est qu'il est mauvais ! Je suis donc contre ce projet qui va défigurer ma ville de Poissy.
795				09/02/18			x														**M. Jean-Pierre Perrocheau 162 rue de la Bruyère Poissy** OUI AU TRACE URBAIN NON AU TRACE INITIAL
796				09/02/18					x												**Anonyme** Le projet pour rejoindre Versailles et Cergy n'est même pas encore acté et déjà le tram urbain va faciliter l'accès de Poissy à Versailles ! Bonjour, l'intox ! Je suis contre ce projet car les arguments sont très éloignés de la réalité
797				09/02/18					x												**Anonyme** NON AU TRACE URBAIN OUI AU TRACE INITIAL

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
798				09/02/18					x												**Anonyme** Pensons aux générations futures en leur permettant de moins utiliser leur voiture avec de vrais projets alternatifs Le tracé urbain n'est pas un projet d'avenir Le tracé urbain ne présente aucun intérêt général sauf le fait de refaire le boulevard Gambetta ce qui peut être fait à part
799				09/02/18					x				x								**Anonyme** Je ne souhaite pas le Tram 13 avec le nouveau tracé proposé qui passe par la Gare SNCF car c est beaucoup moins intelligent que le premier tracé. J espère que ce projet ne se fera pas. Ce sera pour Poissy encore plus de voitures plus de pollution.
800				09/02/18					x			x	x								**Anonyme** Poissy est tellement embouteillée et ce projet ne va pas l'améliorer. Je ne comprends même pas pourquoi on peut être pour un tel projet C est vrai on va souffrir pendant les travaux mais aussi après. C'est la double peine
801				09/02/18																	**EPESG -ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE SA RÉGION 16 allé des Vergers St Germain et de sa région** texte identique à 792 pièce jointe identique à 783
802				09/02/18					x												**M. Stéphane Madrange 12 rue de la justice ST Germain en Laye** Bonjour, Le tracé initial qui utilise en partie les voies ferrées obligatoires me semble préférable. Je ne suis pas pour un tracé en centre-ville, on confond transport local et transport régional
803				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis totalement défavorable au traçé 2 C'est un moins indéniable pour la ville, un saccage Par ailleurs, ce tracé ne bénéficiera pas à beaucoup de pisciacais.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
804				09/02/18				x			x			x	x						**Mme Cécile Ripoche 8 allée du 4 août Achères** Habitants le sud d'Achères et travaillant sur Paris et Poissy, parents de jeunes adultes qui aiment se rendre en soirée sur Paris. Nous souhaiterions qu'une desserte même légère du sud d'Achères soit assurée par le Tram. En effet • Cela permettrai à de nombreux habitants de ne plus utiliser leur véhicule quotidiennement, pour rejoindre la gare RER-A d'Achères-ville ou la gare SNCF de Poissy, alors que la fréquence et la plage horaire de desserte en bus est insuffisante • Nous pourrions, et ce serait un comble, pâtir de cet investissement public qui se contenterai de longer le sud d'Achères, sans s'y arrêter. En effet la desserte pourrait encore être réduite avec l'arrivée du tram-train, face au manque de rentabilité de la ligne de bus 5 (Conflans-Achères-Poissy) face au tramway, qui aura une partie du parcours en commun. • Cela permettrai de se rendre le soir ou le week End à Paris sans utiliser la voiture aux heures ou les lignes de Bus sont arrêtées ou le service très réduit (après 21 H ou le dimanche par exemple). • Le Technoparc de Poissy serait desservi, soit plusieurs sociétés, un lycée et un centre de formation. Cela accompagnerait la reconversion du site vers le tertiaire. • Il serait possible de rejoindre les autres branches du RER-A (notamment en cas de panne …), mais également le RER-C, la future ligne EOLE et d'autres lignes du Transilien, … • Cela dynamiserait le sud d'Achères et ses rares commerces. • Des collégiens, lycéens et étudiants sont scolarisés hors d'Achères. Leurs trajets en seraient facilités. • Les habitants du sud d'Achères sortiraient plus facilement à Poissy et Saint-Germain-en-Laye, sans voiture.
805				09/02/18					x												**Anonyme** Après avoir lu plusieurs observations, je remarque que ce projet fait toujours beaucoup réagir les porteurs du projet avec tous les moyens publics qui vont avec. Prenons un peu de hauteur et de recul et il parait évident que pour l'avenir, le tracé urbain est une aberration. Je ne remercie pas l'équipe municipale de Poissy qui n'a pas pris les choses en main. Ils auraient pu améliorer notre quotidien sans tout miser sur ce projet farfelu.. À la place ils ont préféré retarder un tracé qui avait du sens pour Poissy et les pisciacais et améliorer le RER A comme ils l'avaient promis. Je vote CONTRE ce tracé urbain.
806				09/02/18			x							x							**Mme Josiane Vaillant 107 rue St Sébastien Poissy** Je suis favorable au tracé phase 2 du tram 13. Çà sera une vraie avancée pour notre ville et un vrai lien avec d autres ville qui jusque là nous demandait un temps fou pour nous y rendre. Le tram 13, je l'espère devrait désengorger le trafic dans Poissy aux heures de pointe.

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
807				09/02/18					x		x		x	x			x				**Mme Monique Dumont** Il est indispensable de réaliser pour la phase 2 du projet, le projet selon le tracé initial et non ce tracé nouveau passant par le centre-ville de Poissy pour les raisons suivantes : - le report à 2026 du projet,beaucoup trop loin - le coût de ce tracé est bien moins élevé et n'implique pas de coût à la charge de la Ville, - Les dépenses pour la Ville du tracé urbain ne sont pas chiffrés - l'impact moindre sur la forêt et sur le milieu naturel de la Ville de Poissy - les contraintes techniques de réalisation en centre-ville non résolues, ainsi que les expropriations - trajet plus rapide ce qui est le but d'une liaison régionale, ne pas la transformer en transport local qui lui dépend de la commune - la difficulté de faire circuler en ville un train en mode tramway - une très grande interrogation sur le nombre de passagers estimé ! - préférence pour le tracé initial de la ligne TGO Tram13 express parce que celui-ci est bien moins onéreux, par nombre de passager-jour estimé: Tracé initial: 9810 € / passager-jour prévu Tracé urbain: 14735 € / passage-jour prévu - Prévoir pour les interconnexions dans Poissy des navettes électriques Le tracé initial est plus fiable car est il utilise une voie ferrée qui existe en partie, donc les coûts et les délais seront mieux maîtrisés. Il suffit de regarder le tracé que vous mettez sur le site pour comprendre que le tracé urbain dans
808				09/02/18			x								x						**Mme Claudine Ravelo rue St Sébastien Poissy** je suis régulièrement à Poissy où je m'occupe de mes petits -enfants notamment pendants les vacances. je connais la ville très bien depuis 15 ans venant de bordeaux (ou le tram est une réussite) Il est primordial que le Tram 13 puisse passer par le centre ville de Poissy notamment la gare.Nous pourrons nous déplacer ainsi librement et accéder à la gare de Poissy et ses facilités. Le TRAM doit absolument passer la gare à mon avis, il faut donc un tracé urbain...
809				09/02/18					x				x				x				**Mme Véronique Bonamy St Germainen Laye** Je souhaite que soit réalisé le tracé initial de la phase 2 pour les raisons suivantes : - le train-tramway est dépassé, des solutions plus légères et moins coûteuses peuvent être mises en place et ne pas retarder un projet qui n'a que trop traîné, - Il n'est pas utile de prévoir d'aller dans le centre-ville, - Utilisation de tracé existant => Pas d'expropriation ni d'investissement supplémentairex - maîtrise des coûts x- moins d'impact sur la forêt !!!
810				09/02/18			x														**Mme Josiane Vaillant 107 rue St Sébastien Poissy** Je suis favorable au tracé phase 2 du tram 13. Çà sera une vraie avancée pour notre ville et un vrai lien avec d autres ville qui jusque là nous demandait un temps fou pour nou y rendre. Le tram 13, je l'espère devrait désengorger le trafic dans Poissy aux heures de pointe.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
811				09/02/18			x								x						**M. Thierry Pignol rue de la bruyère Poissy** Je suis pour le tracé par la ville le tracé initiale est certes moins onéreux mais ne drainera pas de voyageurs. la possibilité d'avoir les correspondances à proximité immédiate de la gare RER et de la gare routière est indispensable pour drainer un maximum de voyageurs. Si nous ne faisons pas cela les rames circuleront à vides et il serait préférable d'abandonner ce projet afin de ne pas gaspiller l'argent public.
812				09/02/18															x		**Mme Josiane Vaillant 107 rue St Sébastien Poissyi** identique à 810
813				09/02/18			x								x						**M. Valentin Tekour 4 Av Jean Goujon Maisons lafitte** Je tenais à apporter ma contribution à l'enquête publique du projet Tram 13 Express. En effet, je suis totalement POUR le tracé alternatif du projet entre Saint Germain Grande Ceinture et Achère Ville. Habitant de Maisons-Laffitte, travaillant à Poissy, et prenant les transports en commun tous les jours, je suis convaincu que dévlopper des transports en commun entre les villes du département est primordial. Mais cela ne peut pas se faire sans faire passer le Tram par les grands points économiques de Poissy, ce serait une abération. Je suis donc définitivement pour le dernier tracé du Tram 13 Express qui permettra à Poissy de voir son développement économique, une fluidité de déplacement et des conditions de transports considérablement améliorées.
814				09/02/18						x			x	x							**Mme Nicole Réquier 97 rue d'Aigremant Poissy** Avec le tracé urbain du Tram 13 express, nous sommes bien loin du but initial de la TGO : un axe de circulation rapide et fiable, facilement et rapidement réalisable puisque réutilisant la ligne de grande ceinture. Le tracé urbain nous est vendu à grand renfort de tracts, plaquettes, vidéos et réunions publiques... Aux questions précises posées, les réponses restent vagues et il nous est dit que chaque problème serait étudié et résolu de la meilleure des façons. Peut-on se satisfaire de ces non réponses et comment donc se décider sur un tel projet qui n'offre aucune garantie aux Pisciacais concernés. Qui plus est, les poumons économiques de Poissy que sont les commerces et le Technoparc n'ont rien à gagner à ce tracé qui est : terriblement onéreux très long à mettre en oeuvre peu respectueux de la nature (abattage de presque 300 arbres) supprimant de nombreux stationnements sur son tracé générant d'importantes nuisances (circulation, bruits, vibrations...) nécessitant des expropriations (bd Gambetta et rue A. Bolland). Je suis pour le tracé initial et donc contre le tracé urbain.
815				09/02/18			x														**M. Abilio Da Costa 87 Bd Rose Poissy** NON au tracé initial
816				09/02/18			x							x	x						**Mme Virginie Le Corre 28 rue de la bruyère Poissy** Je suis favorable au tracé urbain. Même si le projet est onéreux, il pourrait aider grandement certains habitants à se déplacer sans prendre leur voiture (et rendre services aux étudiants n'en ayant pas), ou devoir attendre des bus qui sont souvent en retard et/ou pleins à craquer. Par rapports à certains commentaires vis-à-vis de la pollution et du bruit, mieux vaut un tram-train passant toutes les 10min en heures de pointe qu'un grand nombre de voitures tournant, à l'arrêt, à polluer à hauteur du visage de nos enfants.

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
817				09/02/18															x		**Mme Anne Marie Brunet St Germain en Laye** Encore une fois vous délaissez l'ancienne voie ferrée pour faire un train-tram qui desservira de prochains projets immobiliers en laissant les riverains actuels de côté. Un train-tram a moins d'arrêts qu'un bus, tramway ou mini-bus électriques. Une ville a une gare et ensuite des bus pour desservir et permettre à ses habitants de ne plus prendre leur voiture, vous voulez les faire marcher avec votre train-tram !!!!!! bravo quand on a de jeunes enfants, ou pour les personnes âgées. Ce nouveau tracé est dispendieux en infrastructures. Du coup la ligne de grande ceinture qui devait aller de Versailles à Cergy, ne fera que de Saint-Cyr à Achères, faute d'argent pour terminer à Cergy! Mille fois bravo à la RATP, à la SNCF fonctionnaires qui tant qu'il y a des crédits ne sont pas objectifs, et surtout aux Maires avec leur folie de train-tram, obsolète. Encore une fois tramway ou navettes électriques auraient été beaucoup mieux. L'Etat est au-dessous de tout. Je n'ai pas assez de mots pour contester tous ces projets déments.
818				09/02/18					x				x	x			x				**M. Christian Dumont** Je ne vois pas d'intérêt pour cette modification et préconise de maintenir le tracé initial car : - plus de 2 fois moins cher - impact moindre sur la circulation en ville (il faut mieux des navettes électriques qu'un tram-train, plus lourd et plus long qu'un tramway, avec caténaires, au milieu du boulevard Gambetta déjà très embouteillé) - trajet plus rapide - investissement plus rapide (sinon report à 2026 et alors la phase 3 Achères-Cergy remise aux calendes grecques) - impact écologique moindre sur la forêt et la Ville de Poissy - en évitant la Ville de Poissy, moins de contraintes techniques et d'expropriations
819				09/02/18			x														**Mme Solene Nostron 160 rue de la bruyère Poissy** Non au tracé initial
820				09/02/18															x		**M. Bernard de Vrégille 55 route de Mareil St Germain en Laye** Relier la gare de Grande-Ceinture au RER A en desservant le Camp des Loges peut avoir du sens. Mais le projet est ancien avec d'anciennes solutions et doit être revu complétement en mettant l'accent sur certains points importants : ETAT ACTUEL DU PROJET 1) Le projet actuel est un train et le mot tram est une escroquerie 2) Un train avec grillage et caténaires n'est pas acceptable 3) Il n'est pas acceptable de fermer l'accès à la forêt par un grillage CE QU'IL FAUDRAIT 1) Le projet doit correspondre à un besoin réel et à une fréquentation minimum 2) Le coût pour la communauté doit être raisonnable et réduit au minimum 3) Un tramway léger comme à Bordeaux ou Paris serait bien : pas de caténaires et pas de grillage 4) La condition à tout ceci est un changement facile à Grande-Ceinture afin de passer d'un train-lourd à un tramway-léger et vice-versa

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
821				09/02/18					x									x			**M. Bertrand St Germain en Laye** Je ne suis pas favorable au nouveau tracé urbain passant par le centre ville de Poissy qui dénature, tout comme la virgule entre Grande Ceinture et gare RER A de Saint-Germain, la philosophie générale et l'intérêt économique du grand projet initial de la TGO pour lequel je reste très favorable. Cette nouvelle péripétie va contribuer à retarder considérablement cette fameuse liaison rapide Nord Sud de notre département. Cet axe qui avait le grand avantage d'utiliser les voies existantes de la SNCF se transforme petit à petit en en projet de dessertes locales pour lesquelles d'autres moyens de transport voient aujourd'hui le jour. Avec ce nouveau trajet, le budget alloué est considérablement alourdi. Je suis donc favorable au maintien du tracé initial.
822				09/02/18					x				x		x						**M. et Mme Mehadji 144 bis rue de la Bruyère Poissy** Nous disons non au tracé proposé pour le Tram 13, Nous allons perdre notre tranquillité qui existe depuis des années rue de la bruyère à Poissy. Cela dénaturera le quartier qui est paisible et dans un bon cadre autour de la forêt du parc de la Charmille. Les balades en forêt et le quartier auront des nuisances. Nous avons construit notre projet de maison pour ce cadre idéal que nous voulions pour nos enfants et nous le côtés paisible de se secteur de Poissy. Ne Gâché pas ce beau quartier avec le Tram 13 Dans ses conditions nous votons non pour le Tramway, d'autant plus que cela n'apportent rien pour les riverains de la bruyère. Le bus suffit amplement pour se déplacer à la gare. Merci de prendre en compte nos remarques et de revoir votre tracé.
823				09/02/18					x												**Mme Dominique Ménard Bouchayer 11 rue St Romain Paris** le tram train, une trop grosse dépense inutile les bus R 2 et R4 remplissant totalement La fonction transport entre La gare de la grande ceinture et celle du RER Préservons la forêt... Vote co
824				09/02/18					x												**Anonyme** Le tracé initial doit être amélioré mais il reste le plus pertinent. Avec les fonds économisés, il y a de quoi faire !
825				09/02/18					x				x								**Anonyme** Je suis contre le tracé urbain car: Distorsion entre le surcoût occasionné par rapport au trajet initial et les bénéfices pour les Pisciacais, cet argent aurait pu servir à bien d'autres projets. Expropriations Destructions de centaines d'arbres bien utiles en période de réchauffement climatique.
826				09/02/18					x					x							**Anonyme** Je considère le tracé initial plus avantageux que le tracé urbain. Le nombre d'utilisateurs est mal évalué et le boulevard Gambetta sera massacré. C'est également une calamité pour le quartier de St Exupéry qui sera saturé par les voitures qui viendront se garer pour aller prendre le RER alors même que le nombre de places sera réduit.
827				09/02/18					x												**Anonyme** Si vous voulez moins de voitures, mettez de la neige ! C'est plus joli, et plus écolo ! Bon week end à tous, soyez prudent. ;) (Contre le tracé urbain)

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
828				09/02/18			x						x								**Mme Kristina Plancke 6 bis bd des Loges Poissy** J'ai acheté ma maison il y a bientot 5 ans parce que le quartier était agréable : - proximité de la forêt - quartier résidentiel - calme environnant Je tiens à cette ambiance qui règne, et au calme les soirées d'été et les weekend Je souhaite que l'on pense à la protection de la faune et la flore, ainsi qu'au parc de la Charmille qui est un lieu de détente pour de nombreux habitants de la ville En aucun cas je souhaite avoir le TRAM qui vienne bouleverser le calme de mon quartier! Je veux pouvoir continuer à dormir fenêtres ouvertes dès que les beaux jours arrivent Je refuse que ma maison perde de sa valeur à cause des nuisances sonores du TRAM C'est la raison pour laquelle je m'oppose formellement au tracé initial ! Je souhaite par conséquent que le nouveau tracé, passant par la gare RER de Poissy soit maintenu. Ce tracé ne sera que plus efficace, car permettra d'effectuer un changement pour récupérer le RER A à Poissy NON AU TRACÉ INITIAL
829				09/02/18					x												**Le Bureau d'AFPI-TGO (Association en Faveur du Projet Initial - TanGentielle Ouest)** A toutes fins utiles, nous tenions, avant la clôture de l'enquête publique, à porter à l'attention des commissaires que notre pétition, en faveur du maintien du tracé initial, a recueilli à ce jour 308 signatures. MesOpinions.com: http://vu.fr/twn
830				09/02/18					x												**Anonyme** Comment justifier ce tracé alors que la prolongation de la ligne jusqu'à Cergy est compromise manque de financement ? Je suis CONTRE ce nouveau tracé
831				09/02/18			x														**Mme Warlop 6 Bd des Loges Poissy** Retraité, je dis NON au tracé initial qui viendrait nuire aux résidents le long de l'ancienne voie Le tracé urbain existe, il faut l'exploiter au maximum et le rendre plus performant avec la garer RER de Poissy
832				09/02/18					x												**Anonyme** Le tracé initial de la TGO me semble le plus intéressant pour Poissy
833				09/02/18															x		**Anonyme** Après la propagande politique aux frais du contribuable, les peurs agités dans les quartiers. Je remercie les commissaires de bien vouloir prendre en compte le déséquilibre induit par ce genre de pratiques.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
834				09/02/18	x			x							x						**M. Yannick Temporal 18 rue Maurice Carrard Achères, collectif Tram 13 Achères** résumé de la contribution : Je suis le porte-parole du collectif « Tram-13 Achères » (http://tgo.macheresvitrine.fr/). A l'issue d'une pétition lancée en 2016, plus de 400 habitants du sud d'Achères se sont exprimés en faveur de la création d'une petite desserte de proximité du Tram-13 au Chêne Feuillu, ou idéalement au Technoparc. En effet, le sud d'Achères est situé entre 2 et 3,5 km de la gare d'Achères-ville et la fréquence de bus y est insuffisante, surtout après 20h. Cela ne laisse pas d'autre choix que l'utilisation de la voiture. Le Technoparc présente l'avantage d'être plus accessible que le Chêne Feuillu. Ainsi, une nouvelle voie pourrait être créée, pour y accéder depuis Achères, à pied, à vélo, en bus ou en voiture. Certes, à ce niveau les voies du Tram seront positionnées de l'autre côté des voies ferrées, mais il serait relativement peu coûteux d'ajouter une passerelle piétonne, afin de passer au-dessus des voies ferrées existantes. Pour rappel, le 1er tracé n'envisageait pas une petite desserte, mais une grosse gare,lle ne verra jamais le jour, puisque le RER-E et la LNPN passeront finalement par Poissy. Cependant, le collectif déplore qu'à la place, il n'ait jamais été envisagé la création d'une petite desserte de proximité, malgré nos très nombreuses sollicitations auprès des politiques et des différents acteurs du projet. En effet, pour les signataires de la pétition, une desserte présenterait de nombreux avantages Le Technoparc de Poissy serait desservi, soit plusieurs sociétés, un lycée et un centre de formation. Cela accompagnerait la reconversion du site vers le tertiaire. Poissy et Saint-Germain-En-Laye ont fermement défendu une meilleure desserte, et sont parvenues à obtenir un total de 6 stations, soit 3 de plus qu'initialement prévu ; à l'inverse d'Achères qui ne voudrait pas avoir l'impression d'être délaissée. Les achérois ne réclament pas une grande gare, mais seulement un petit arrêt, avec un quai couvert et un distributeur de tickets
835				09/02/18					x												**Anonyme** Peu d'avantages pour beaucoup trop d'inconvénients pour ce tracé urbain. Je suis CONTRE
836				09/02/18																	**Anonyme** le trajet initial devrait être réétudié car s'appuyant sur de l'existant et moins onéreux
	837			09/02/18					x												**Anonyme** Tram 13 express Oui au tram 13 s'il est réellement express de St Cyr à St Germain en Laye, puis Acheres(puis Cergy), Non à la virgule inutile et coûteuse de St Germain(1 train sur 2 ira à Achères)Non au tracé au centre de Poissy avec plusieurs stations qui est trop couteux et retardera le train et surtout reportera de plusieurs années la portion vers Achères utile et tant attendue!
838				09/02/18					x												**Anonyme** je ne vois pas qui va emprunter le tram pour aller travailler à marly ou saint cyr l'école. Il ne me semble pas opportun de le faire passer en plein centre ville alors qu'un tracé initial existe et qu'il suffit de quelques minutes en bus pour rejoindre les 2 gares. je suis contre le tracé urbain
839				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis partirégulièrement concerné par ce projet qui coupe la ville en 2 et risque de faire perdre d'1/2 heure à une heure au secours pour venir dans le quartier et rejoindre l'hôpital

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
840				09/02/18					x				x								**Anonyme** Je suis contre cette ligne de Tram 13 et à toutes les nuisances que cela va apporter à la ville de POISSY.
841				09/02/18			x								x						**Mme Toure 117 rue St Sébastien Poissy** Bonjour, Je suis une habitante de st-Exupéry et je suis pour la construction de la phase 2 qui nous faciliterai la vie avec un trajet passant dans notre quartier.
842				09/02/18			x								x						M. Guillaume Boutin 42 rue du clos d'Arcy Poissy Même si le deuxième tracé va mettre plus longtemps à se mettre en place, il est infiniment préférable au premier parce qu'il permettra : Une connexion avec les RER A et E (pour tous les habitants de Poissy habitants près de la station Gambetta. - la Station Poissy ZAC permettra aux habitants de ces nouveaux quartiers d'accéder directement aux RER A et E, ainsi qu'à Saint-Germain. Cela va ainsi considérablement réduire les déplacements de voiture pour prendre le train! Avec le tracé initial, seul un très petit nombre de pisciacais pouvaient bénéficier de ce tram13 express puisqu'il évitait le centre ville!
843				09/02/18															x		**Anonyme** Je suis pour le tracé numéro 1
844				09/02/18															x		**Anonyme** NON au Tram13 et à toutes les retombées négatives de ce projet pour la ville de Poissy.
845				09/02/18					x												**Anonyme** je crois que ce tracé du futur tramway urbain aura des répercussions très défavorables pour les habitants, les commerces et le développement de Poissy. Je ne souhaite pas pour ma ville
846				09/02/18					x												**M. Valiere 3 rue Quinaut St Germain n Laye** La Gare de POISSY GC ne semble pas directement liée à celle du RER, comment s'y rendre , à pieds ? 300 ME parait totalement déraisonnable pour quelques km au vu des solutions actuellement disponibles sur le marché qui sont elles en phase avec nos ambitions écologiques. L'Etat et les collectivités se plaignent de l'absence de moyens, quel est le retour sur investissement d'un tel projet ?? Il y a t'il une compensation forestière pour les parcelles détruites, Est-ce effectif, préalable et à quel endroit ? Quelle est la surface effectivement détruite. Il y aura t'il création de places de stationnement par déboisement autour de la piscine de St Germain-en-Laye Le passage du mode train au mode tramway donne quel temps de trajet moyen sur l'ensemble du parcours, compte tenu des 4 passages à niveaux ? quelle différence de vitesse entre le mode train et le mode tramway ? Quel aménagement d'évacuation de la station RER A est prévu compte tenu de l'afflux de population alors que l'évacuation actuelle est insuffisante en cas d'incendie. Le trajet est-il gratuit pour les migrants, quel impact (pertes) sur les recettes prévues. Il y aura t'il des expropriations sur le parcours, quel en sera le coût. Stattion Achère Chêne feuillu à réaliser sous réserve de la réalisation de la ligne nouvelle Paris Normandie, quelle échéance et quel impact sur la fréquentation en attendant cette jonction, compte tenu des bassins non desservis Quels surcoûts sur les déplacements de canalisations et autres réseaux de fluides, ont-ils été oubliés (cela avait été le cas à St germain-en-Laye) Quel est le bilan carbone de ce projet ?

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
847				09/02/18			x								x						**M. Vincent Boutin 42 rue du clos d'Arcy Poissy** Je préfère le deuxième trajet car je pourrai prendre le TRAM13 à la station Gambetta (tout près de chez moi) et relier directement le RER pour aller à Paris. De plus cela me permettra aussi d'aller très facilement à Saint Germain en Laye Et puis je continuerai à pourvoir me promener tranquillement dans la forêt du parc de la Charmille si agréable... J'espère que c'est le tracé que vous retiendrez
848				09/02/18					x				x	x							**Anonyme** Je suis contre le tracé urbain qui aggravera: les problèmes de circulation (tous les automobilistes qui traversent actuellement Poissy sont loin d'être concernés par ce tram). et les problèmes de stationnement. Je suis pour le tracé initial qui n'entraînera pas ces nuisances aux Pisciacais et est plus respectueux de l'environnement.
849				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis tout à fait défavorable au tracé urbain proposé par notre maire Monsieur Karl OLIVE. Notre ville est une ville agréable et cela va la rendre invivable. Arrêtez d'urbaniser à outrance.
850				09/02/18					x		x						x				**M. Paul Onillon 60 rue Franklin St Germain en Laye** Tout comme la Virgule de Saint Germain le nouveau tracé par Poissy va faire de cette liaison un tortillard ; par ailleurs ces 2 modifications vont renchérir considérablement le coût alors que les objectifs intercommunaux (St Germain et Poissy) peuvent être maintenant satisfaits par beaucoup d'autres moyens plus adaptés et moins coûteux. On s'achemine doucement mais sûrement vers un désastre économique certain. Sans parler du retard qu'impliquent tous ces changements successifs Il est dommage que les décideurs actuels qui n'étaient pas à l'origine du projet ne tirent pas les conséquences de ce qui s'est passé pour la remise en service de la Gare de la Grande Ceinture de Saint Germain en Laye : des enquêtes de trafic scandaleusement fausses - à moins qu'elles n'aient été ...trafiquées- dont il résulte une catastrophe économique et une inutilité publique certaine . Par ailleurs les propositions pour les transports publics en ville ont beaucoup évoluées et le dispositif envisagé n'est plus du tout adapté . Maintenons le projet de liaison intercommunale rapide , n'ajoutons pas ces dispositifs intercommunaux pour lesquels il existe des solutions plus adaptées et moins coûteuses pour l'usager et en définitive le contribuable
851				09/02/18					x												**Anonyme** Relier Poissy à Versailles est une bonne idée et pour ce faire il ne faut pas dilapider les fonds avec des détournements de tracé. Il faut faire le tracé initial et vite pour boucler enfin ce train Versailles-Cergy
852				09/02/18		x	x							x	x						**M. Christophe Delrieu maire de Carrières sous Poissy Hôtel de Ville 1 place Saint Blaise Carrières sous Poissy** contribution en pièce jointe

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
853				09/02/18					x			x	x								**Mme Nicole Réquier 97 rue d'Aigremant Poissy** J'ai lu quelques contributions qui me poussent à tordre le cou à quelques contre-vérités qui ont été largement répandues dans la population pisciacaise. Le tracé urbain dessert le centre ville; c'est faux, il ne fait que passer boulevard Gambetta. Le tracé urbain dessert la gare; il faudra en réalité parcourir presque 300 mètres entre la station tram et la gare, en traversant le rond point de l'Europe. Les Pisciacais pourront se rendre plus facilement au centre de Saint-Germain-en-Laye; c'est encore faux puisqu'il leur faudra opérer un changement à St-Germain Grande Ceinture. Le nouveau quartier Rouget de Lisle sera desservi par le Tram; en fait, les habitants devront choisir entre la station Gambetta et la station improprement appelée ZAC, située à l'entrée du quartier Saint-Exupéry. Je suis contre ce tracé dans Poissy, qui n'offre aucun intérêt aux habitants de Poissy (quoiqu'en disent ses détracteurs), dont la réalisation nécessitera de nombreuses années encore, qui compliquera considérablement la circulation sur son itinéraire en ville. De plus, au moindre incident ou accident la desserte serait complètement interrompue, ce qui créerait une situation chaotique dans la ville !
854				09/02/18					x												**Anonyme** Je pense que c'est un mauvais choix qui va dégrader les autres transports en commun
855				09/02/18					x												**Anonyme** Le tram 13 est une fausse bonne idée
856				09/02/18				x						x							**Mme Natalia Pouzyreff Députée Permanence - 30bis rue du Vieil abreuvoir St Germain en Laye** C'est avec intérêt que je suis le projet de réalisation du Tram 13 Express dont la phase 2 est d'un intérêt majeur pour les habitants d'une des villes de ma circonscription, Achères. Dans le cadre de la commission d'enquête en charge de l'enquête publique complémentaire portant sur le nouveau tracé proposé pour la phase 2 du projet de Tram 13 express, entre Saint-Germain Grande Ceinture et Achères Ville, je souhaite vous faire part de mon avis. Avis fondé sur les attentes que nombre d'Achérois ont souhaité partager avec moi dès la campagne des élections législatives ainsi que sur mes échanges avec Monsieur le Maire d'Achères, dont je soutiens les demandes. Premier point : par rapport au dossier présenté à l'enquête d'utilité publique, je regrette que, dans le nouveau projet prévoyant un trajet urbain dans la ville de Poissy, une seule station soit envisagée à Achères. Celle-ci, la station Achères-Ville RER, située au nord de la ville, ne permettra qu'une desserte partielle de cette commune dont le territoire est tout en longueur. La création d'une deuxième station au sud, en entrée de ville, aurait tout son sens, dans le quartier du Chêne Feuillu ou à proximité du Technoparc. Elle intéresserait de nombreux utilisateurs potentiels dont les élèves du lycée Charles de Gaulle. Deuxième point : pour que le Tram 13 Express, nouvelle solution de mobilité, soit massivement utilisé par les Achérois, l'intermodalité doit être enrichie et développée dans une logique de proximité. C'est tout l'impact de cette infrastructure sur la mobilité locale qui sera conditionné par les efforts faits pour faciliter et développer l'intermodalité de rabattement par transports en commun et mobilités douces. Ceci nécessite aussi, à côté du maillage de ligne de bus et de pistes cyclables, des aménagements de parkings sécurisés pour les motocycles et vélos à proximité de chaque station du Tram 13 Express. Or, les esquisses de solutions présentées lors de l'enquête d'utilité publique ne permettent pas de cerner les impacts du Tram 13 Express sur la mobilité dans la ville d'Achères

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
857				09/02/18															x		**Pascale, Marine et Bastien Cuny 48 rue du Maréchal Joffre St Gemain en Laye** Nous nous opposons à la construction de la ligne de tramway Saint-Germain - Achères. 1) Une nouvelle destruction de la forêt. Il faut garder du poumon vert dans cette grande région dont la population ne fait que s'agrandir. Nous essayons de replanter des arbres partout dans le monde et le projet détruirait un des rares poumons verts de la région parisienne. Il faut respecter la forêt. Il est difficile d'un côté de dénoncer le mauvais état de la forêt et de l'autre vouloir la détruire encore plus. 2) Le trajet prévu risque de causer une détérioration significative des conditions de circulation au minimum à Saint-Germain-en-Laye et Poissy. La circulation est déjà bien dense. 3) Le coût des travaux. Il y a des projets plus importants et nécessaires que la destruction de notre patrimoine, la construction d'un tramway inutile et la détérioration de nos conditions environnementales et de vie : - la réfection de tous les trottoirs de Saint-Germain-en-Laye, sur lesquels il est difficile de marcher dès que l'on a une petite entorse tellement ils sont de guingois et en mauvais état ; - la préservation et la restauration de la forêt ; - une meilleure gestion matérielle de la circulation piétonne et automobile en période d'intempéries hivernales) 4) Saint-Germain-en-Laye est une ville royale. Il faut garder la forêt royale aussi.
858				09/02/18					x								x				**M. Degeorge 32 rue d'Hennemont St Germain en Laye** Faire passer ce tram-train dans le centre de Poissy (alors qu'à Saint-Germain on a vanté les avantages du passage par la forêt... avec une seule station desservie) nous paraît aberrant. La vocation de ce véhicule n'est tout de même pas le porte-à-porte. Ce détour va entraîner un emballement budgétaire, phénomène bien connu, même lorsqu'on n'introduit pas de modifications. Afin de satisfaire une minorité d'usagers individuels, les temps de parcours seront accrus pour tous les autres voyageurs
859				09/02/18															x		**Anonyme** J'habite le quartier St Exupéry et suis contre le tracé phase 2. N'ayant pas de véhicule je doit déjà marcher plus depuis que les bus ont été réorganisés et maintenant il faudrait que je marche encore plus pour me rendre en Centre Ville pour faire mes Courses.
860				09/02/18					x												**Anonyme** Je vous fais part de mon soutient pour le projet du tracé initial du TRAM13
861				09/02/18					x												**Anonyme** Je soutient totalement le tracé initial, le seul à être simple et efficace.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
862				09/02/18					x				x	x			x				**Mme Heliot Poissy** Après plus de 800 observations, je remarque que les argumentaires contre le tracé urbain phase 2 sont beaucoup plus étayés par des considérations factuelles au détriment des habitants directement concernés (expropriation, circulation moins fluide, dangerosité car proches des écoles et habitations, bruit ...). Il est souvent fait référence à d'autres villes (Strasbourg, Bordeaux...) qui ont mis en place ce type de tram mais ces villes ne sont pas comparables au regard de la largeur des avenues et des parties piétonnes sécurisées ce qui ne sera pas le cas dans la traversée urbaine proposée. De plus, le tracé initiale devait être développée, ce qui ne semble pas fait. Pourquoi ? Quant au volet financier, il est pharaonique sans parler de la perte de temps occasionné sur une mise en service initialement prévue en 2019. Je reprends ici l'observation 807 "Tracé initial: 9810 € / passager-jour prévu - Tracé urbain: 14735 € / passage-jour prévu" ! Vu l'obstruction des voies de circulation générée par la traversée de la ville de Poissy, l'inévitable sera le contournement de la ville et comment ? Encore des frais supplémentaires par de nouveaux accès ?
863				09/02/18															x		**Anonyme** Pour moi le tracé du TRAM est une erreur
864				09/02/18															x		**M. Philippe Loumeau Ass Nous les St Germanois 10 rue Danès de Montardat St Germain en Laye** COMPENSATION - IN SITU - DES ARBRES SUSCEPTIBLES D' ETRE ABATTUS POUR REALISER L' INFRASTUCTURE DU PROJET. Il nous parait essentiel que les acteurs de ce projet clarifient leurs intentions au regard de la question importante du/de(s) sites de replantation des arbres qui sont susceptibles d'être abattus pour réaliser l'infrastructure du projet de tram-train ; cela, quelle que soit l'option retenue dans le cadre de l'enquête publique. Les SAINT-GERMANOIS, dans leur ensemble, souhaitent vivement que le mécanisme de restitution des arbres supprimés induise UNE REPLANTATION SUR SITE : soit en forêt, soit aux abords immédiats du massif forestier actuel [site(s) contigu(s)]. Les associations locales, que nous avons consultées, abondent largement en ce sens ; celles-ci ont des idées précises sur les sites sur lesquels la reconstitution pourrait s'opérer préférentiellement. Nous insistons sur ce point précis car, la réponse apportée au Maire de la Commune de SAINT GERMAIN EN LAYE, qui a appelé au respect de ce principe, n'est pas rassurante… Le propos en réponse était, de toute évidence, flou et, non engageant. Il parait essentiel et incontournable de prendre en considération ce principe qui est fondé sur la nécessaire préservation LOCALE de nos forêts et, de l'appliquer pleinement, sans tenter de trouver des motifs susceptibles de permettre de le contourner en vue de reconstituer les portions de forêt détruites ailleurs que sur le périmètre communal ou en proximité immédiate. EN CONCLUSION Nous invitons les acteurs de ce projet à une prise de position conjointe et définitive, en phase avec la dynamique de préservation de nos espaces forestiers jouxtant les environnements urbanisés. Nous les en remercions par avance.
865				09/02/18					x												**André** Bonjour à tous Je suis favorable au tracé initial il a été étudié depuis plusieurs années et validé par les habitants d Acheres et de Poissy. Quant au tracé urbain ne propose rien à par détruire le centre ville et des centaines arbres en forêt, les partisans de ce tracé sont contre un arrêt dans la zone d'activité Du technoparc et du lycée ou des milliers prennent les bus saturés et on nous ressasse à chaque fois le développement économique de Poissy (Quelle rigolade) Poissy a cette opportunité saisissons la ! Je défends ma ville et mon centre ville contre le tracé urbain Je défends de toutes mes forces le tracé initial !!!

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
	866			09/02/18															x		**Mme Françoise Daniel** Je n'ai pas d'avis très prononcé sur le choix d'un itinéraire sauf pour la réalisation d'une gare Chêne feuillu. Le coût d'une telle gare en rapport aux bénéfices attendus me semble déraisonnable. De plus la voirie et le stationnement seraient difficile sauf à encombrer toutes les petites rues pavillonnaires environnante.
867				09/02/18					x					x			x				**M. Guy Césarine 105 bis avenue du Maréchal Foch Poissy** Je suis fermement opposé au tracé urbain pour les raisons suivantes: a) Considérer que l'on passe de 7000 usagers à 37000 usagers (soit quasiment la population totale de Poissy) est un non-sens, s'appuyant sur un rayon de 500m, qui n'a aucune validité. b) De plus toutes ces personnes ne sont pas des usagers réels. c) Habitant avenue Foch, je suis convaincu qu'une partie supplémentaire de la circulation qui ne pourra plus passer boulevard Gambetta va se dévier par l'avenue Foch. Or cette avenue est déjà largement saturée aux heures de pointe. d) A une époque on l'on cherche malgré tout à faire des économies le tracé urbain s'avère beaucoup trop cher, plus du double du tracé initial. e) Il faut privilégier le tracé initial qui utilise des infrastructures existantes: cela permet d'économiser 150M€, cela permet de le mettre en service beaucoup plus rapidement. Ces 150M€ pourraient être utilisées pour une déviation de la circulation routière qui est infernale dans Poissy aux heures de pointe, et pas seulement sur l'avenue Gambetta.
868				09/02/18					x			x		x							**Anonyme** Du fait de la mise en zone 30 d'une partie du boulevard Gambetta, je crains que le flux des automobiles ne se reporte sur les voies adjacentes et accroisse de ce fait les nuisances pour les riverains. Et que dire de la période des travaux qui va troubler considérablement aussi bien les habitants du tracé urbain que les riverains des voies aux alentours ? Je suis favorable au tracé initial
869				09/02/18															x		**Anonyme** Je pense que ce tracé n'est pas un bon tracé, il a trop d'inconvénients
870				09/02/18															x		**Anonyme** Il fallait réfléchir à rejoindre la gare RER pas à détourner la voie. Simple et efficace, pourquoi cela ne parle jamais aux politiques ?
871				09/02/18					x												**Anonyme** J'habite à St Exupéry et je ne veux pas de ce train au ras de mes fenêtres. Je vais tous les jours à la gare en bus et si le RER voulait bien être amélioré cela serait le top

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
	872			09/02/18															x		**Mme Delphine Pannetier** Avant de donner mon avis sur le tracé alternatif et le tracé initial du projet de Tram 13 express phase 2, je souhaite compléter le résumé historique de la réouverture de la grande ceinture au trafic voyageur par les informations suivantes : - La réouverture aux voyageurs de la ligne de la grande ceinture était basée sur le fait de réaliser une rocade en train comparable au périphérique, à l'autoroute A86. - Cette réouverture de la ligne de la grande ceinture à été dévoyée lorsque la ligne Saint Germain en Laye GC - Noisy le Roi à été mise en service le 12 décembre 2004. Ce petit tronçon de la ligne de la Grande Ceinture Ouest (Sartrouville - Versailles chantiers) a été réalisé sous la pression de M. Robert Brame, maire de Noisy le Roi et surtout Vice-Président du Conseil Régional.
873				09/02/18						x			x				x				**Anonyme** extraits de la contribution J'espère que les avis et décisions futures de la Commission d'enquête, de M.Le Préfet … ne tiendront pas compte - du facteur politique et 'administratif' (projet promu ou soutenu par Mme MM V.Pécresse, K.Olive, P.Bédier, P.Tautou) et concluront en toute indépendance politique. - du seul comptage des avis pour/contre remis dans les registres et sur le web, et prendront en compte le fond étayé des avis 'contre'. En effet les avis 'pour' expriment souvent un motif personnel, ou un argument général (l'avenir,nos enfants..) ou souvent même sont simplement 'pour', considérant certainement les avantages présentés lors des réunions d'information et dans les plaquettes, suffisantes. Les DUP et MECDU sont présentés comme des objectifs de l'enquête publique complémentaire … comme si la solution 'phase2-tracé urbain' était déjà décidée ! On comprend l'enthousiasme des maîtres d'ouvrage pour la solution technique et l'allant de nos élus, qui amènent à une information exagérement avantageuse : Le chiffre de personnes et emploi augmenté de 7000 à 37000 avec 2 stations supplémentaires en ville sans desserte du haut de Poissy et sans desserte du Technoparc difficultés techniques de la solution, de l'aveu même de la MOA (synchronisation avec l'épingle Saint-Germain, virage sous le pont Gambetta, changements successifs de mode tram/train …) Quelle fiabilité de la solution train+tram, quelle maîtrise du fonctionnement, quelle maintenance, quelles procédures en cas d'incident ? Certes la circulation automobile sera réduite, mais pas dans les chiffres annoncés : par exemple pas les automobilistes alentour qui ne passaient pas par Poissy pour se rendre à l'Ouest (exemple), pas ceux se rendant au Technoparc,… Elle sera perturbée par les croisements tram-route. Les bus pour les liaisons locales et toutes les zone non désservies ne pourront pas être supprimés, La circulation véhicules et bus depuis Carrière augmente avec la construction de logements, LE FLUX POIDS-LOURDS TRAVERSANT POISSY N'EST PAS TRAITE,et il augmentera avec le port multi-modal, alors que la déviation A104 est reportée à 2038 LE TECHNOPARC n'est pas desservi alors que les voies ferrées passent derrière le Technoparc, la petite bande de forêt aménagée avec station et arrêt bus ne serait pas une perte écologique non compensable, comparativement au massacre de la forêt engagé à Saint-Germain et dit compensé ! En conclusion, si l'idée d'un tram-train passant dans Poissy était séduisante, sa mise en œuvre présente d'énormes 'inconvénients'
874				09/02/18					x								x				**Anonyme** Je suis POUR LE TRACE INITIAL qui est beaucoup moins cher et nous protège de mauvaises surprises financières

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
875				09/02/18					x								x				**M. Claude Hosten** Je suis intervenu à la réunion du 11 janvier à Poissy pour exprimer la possibilité de mettre en place des navettes électriques à la place du tram en centre ville J'invite tous ceux qui sont intéressés à aller sur le site www.alstom.com/fr/products-services/product-catalogue/route/aptis/ où il est écrit que ces navettes "bénéficient des avantages du tramway tout en conservant les infrastructures existantes" sic Il m'a été répondu réunion que ce n'était pas envisageable car 2 voies aller et retour pour les navettes sur le bd Gambetta auraient une emprise plus importante que le tram. Cette réponse n'est pas convaincante; on peut en effet envisager le parcours suivant: aller : Poissy gde Ceinture, rue de la Bruyère, avenue Fernand Lefebvre, bd Victor Hugo - arrêt au pied de la station RER Poissy retour: par le bd Gambetta et l'avenue de Versailles L'emprise d'une seule voie dédiée à une navette, avec un trajet aller/retour différent, serait moins conséquente que celle du tram. Le service des navettes serait totalement synchronisé avec les passages de tram en gare de Poissy Gde Ceinture. Le temps de le trajet entre les 2 stations serait le même avec la navette ou le tram. Le temps nécessaire pour prendre la navette serait plus que compensé par le temps gagné pour marcher les 270 mètres prévus entre la station de tram place de l'Europe et la station RER. Le service serait donc meilleur pour les personnes à mobilité réduite avec la navette. Avec la navette, possibilité d'un arrêt en quelques secondes en centre-ville SVP, étudiez sérieusement l'hypothèse de la mise en place de ces navettes, avant l'arrivée des navettes autonomes dans un futur pas si éloigné.
876				09/02/18					x								x				**M. Moulene** résumé de la contribuion L'idée que le TCSP fasse une boucle près de la gare de POISSY est tout à fait pertinente. Cependant, plusieurs points de l'enquête publique complémentaires interpellent. 1/ Le cout des infrastructures est très élevé, il passe à 300 M€ avec le matériel roulant soit de l'ordre de 30 M€ /km soit l'un des plus élevés en France 2/ Les nouvelles infrastructures routières supposées réduire la congestion en particulier à Poissy ne sont pas validées, 3/ point 3.1.5 accidentologie, page 52 du Schéma de Principe complémentaire Mai 2017 Sur 5 ans, entre 2010 et 2015, aucun décès sur la RD190. Ce n'est pas un TCSP qui fera mieux 4/ L'étude socio économique est très orientée. Il n'est pas possible de considérer que la congestion sera plus faible avec le Tram13 qu'actuellement, au contraire. En conclusion, malgré tout l'intérêt de cette réalisation, nous sommes contre le tracé passant par Poissy, principalement pour son cout disproportionné par rapport aux bénéfices pour la collectivité et aussi par ce qu'il n'est pas rentable économiquement comme cela est écrit dans le dossier d'enquête. Il faut trouver des solutions plus économiques.
877				09/02/18					x						x						**Carl** POUR LE TRACE INITIAL MA FEMME VA TRAVAILLER À SAINT GERMAIN ET PREND LE BUS 24 À LA GARE DE POISSY. ELLE REVIENT TARD LE SOIR ET TRAVAILLE DANS UNE CLINIQUE QUELLE OPPORTUNITÉ DE SAVOIR QUE QUAND JE NE SUIS PAS DISPONIBLE JE.NAURAIS PLUS À ME SOUCIER POUR SON.RETOUR ÉTANT DONNER QUE JE TRAVAILLE SUR MANTES LA.JOLIE EN HORAIRE DÉCALÉES. MERCI JE VOTE POUR LE TRACÉ INITIAL DEPUIS LE TEMPS QU'ON EN PARLE..

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
878				09/02/18					x					x							**Anonyme** Nous avons déjà assez de perturbations dans les transports et je ne souhaite pas des difficultés supplémentaires de ponctualité et robustesse d'exploitation affectées par la présence d'un cisaillement au Sud, d'un passage en voie unique au Nord et de possibles incidents de circulation urbaine.
879				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis contre ce tracé car il a des impacts plus élevés sur l'environnement : déboisement, travaux d'infrastructure, consommation électrique.
880				09/02/18					x				x								**Antoine** Bonjour je m'appelle Antoine Je suis pour qu'on preserve la nature et la forêt c'est pour cela que je suis totalement pour le tracé initial qui respecte toutes les normes environnementales et qui fasse le moins de bruit possible.... Le tracé initial serait pour moi l'idéal car j'aime mon environnement et je veux le préserver.
881				09/02/18					x												**Anonyme** Ce projet va à l'encontre de la cohérence et la finalité du projet TGO. Il faut revenir au tracé initial
882				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis pour l'amélioration du tracé initial avec des navettes électriques
883				09/02/18						x											**Mme Angèle Amory Poissy** Je ne comprends toujours pas pourquoi les habitants d'Achères ne sont pas plus pris en considération. Lors du premier tracé, nous avions 2 gares prévues et 1 pour POissy. 2ème tracé, 3 gares pour Poissy et 1 pour Achères.... J'aimerais comprendre comment vous raisonnez. Achères s'étend, de nouvelles constructions, plus d'habitants et moins de transports... Est-ce logique??? Non De plus Tous les transports seront concentré en un seul endroit d'Achères, endroit excentré. De plus avec ce tram, les bus allant vers Saint Germain ou Poissy seront diminués, je pense donc les personnes se déplaçant auront moins de faciliter à se déplacer. Il faudrait donc penser à l'ensemble des habitants du parcours. Comment pensez-vous permettre aux habitants d'Achères d'avoir une offre de transport aussi digne que les autres villes environnantes?

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
884				09/02/18				x													**M. Daniel Mouranche** en pièce jointe avis de l'AUT en 2013 Un tram qui fait un petit détour pour desservir des quartiers denses, quoi de plus naturel ? D'autant plus qu'ils ne sont pas nombreux, les quartiers denses traversés par l'une et l'autre des deux phases du T13 ! Pourtant, le fait est que ce détour fait débat, et c'est un euphémisme : en dépit de son coût et des 5 mn de temps de trajet supplémentaires qu'il imposerait, il sert mal la ville de Poissy. Deux stations en plus certes, mais il en aurait fallu une troisième pour sa zone d'activités et le lycée professionnel en périphérie. Et la contrepartie, c'est une station en moins au Nord, à un carrefour de routes important. De plus, la correspondance qu'il offrirait aux RER A et bientôt E serait moins confortable que celles des bus actuels. L'alternative idéale serait de décider une croix , à l'issue de cette enquête publique : un tracé rapide nord sud pour le tram-train dont la vocation est de rouler plus vite qu'un tram, un tracé Tzen Est - Ouest de Nanterre à Poissy en passant par Montesson et St Germain Camp des Loges, et une correspondance très facile au croisement des deux lignes (à Poissy GC, sous réserve d'un meilleur choix). Cette autre alternative offre un autre avantage considérable : il rendrait inutile la crosse de Saint Germain RER, improprement appelée virgule, prolongeant malencontreusement la phase 1 du T13 à partir de St Germain GC. L'avis donné en 2013 par l'AUT Fnaut Ile de France, en fichier pdf annexé à cette contribution, en souligne les nombreux défauts dans son §3, page 2, mais il en oublie un ; cette crosse réduira de moitié la fréquence du tronçon St Germain GC – Achères, du fait que la desserte de St Germain RER en terminus accaparera un services sur deux du tronçon sud St Cyr - St Germain GC. Si un Tzen Est-Ouest passe au camp des Loges il est beaucoup moins pénalisant, pour desservir Saint Germain RER, de lui faire faire un détour que de greffer une courte branche en crosse au T13 qui, en divisant par deux la fréquence du Nord de la ligne, double le temps d'attente de ses usagers ! Abandonner le tracé alternatif du T13 phase 2 via Poissy RER tout en décidant en même temps la création d'un Tzen Est-Ouest et la suppression de la crosse (virgule) St Germain RER du T13 phase 1 augmenterait considérablement l'attractivité du T13 Nord : le temps de trajet ne serait plus augmenté de 5mn, et la fréquence serait doublée.
885				09/02/18					x												**Anonyme** Poissy ne dois pas être une ville de transit, il faut protéger le centre et non le traverser. Je suis contre ce projet
886				09/02/18					x												**Mme Sandrine Mentos** Non à la perte de temps dans les transports je choisis le plus simple et le mieux adapté le tracé initial sans discussion ! Oui au tracé sérieux initial non au tracé urbain archaïque d'un autre temps

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
887				09/02/18						X											**Mme Rosier 4 allée des violettes Achères** extraits de la contribution bonjour j'habite Achères depuis six ans , je suis itinérante dans mon métier je suis donc amenée à utiliser régulièrement les transports en commun . je constate que la ligne A du RER branche Cergy est la moins bien desservie en terme de régularité et toujours la première à être ralentie , ou à subir des interruption de service dès le moindre incident grave ou non . Aussi lorsquej'ai entendu parler du projet de la tangentielle je me suis dit formidable notre ligne va être désengorgée avec deux stations supplémentaires à Achères et désormais je constate que ce sont les villes de St Germain et Poissy qui vont en bénéficier ! Déjà pourquoi de nouveau passer par le centre-ville de Poissy qui est déjà surchargé ! Ma fille est scolarisée à IND avenue Blanche de Castille c'est constamment bouché ! Alors non , je dis non à ce nouveau tracé revenons au tracé précédent !! d'autant que Le nouveau tracé coûterait 150 millions d'euros de plus. Soit un doublement du coût ! Sa mise en service prendrait de nouveau plusieurs années et le comble le temps de parcours serait allongé ! Aucun bénéfice. A l'inverse, avec le tracé initial nous aurions une desserte du Technoparc ou du sud d'Achères . Le Technoparc de Poissy serait mieux desservi, soit plusieurs sociétés, un lycée et un centre de formation. Cela accompagnerait la reconversion du site vers le tertiaire.
888				09/02/18					x					x							**Anonyme** Je suis commerçante et je suis contre ce projet qui va encore réduire le nombre de places de voiture
889				09/02/18	x														x		**M. Philippe Loumeau Ass Nous les Yvelinois 10 rue Danes de Montardat St Germain en Laye** extrait de la contribution les efforts en termes d'objectifs auraient dû porter, sans tarder, sur les deux pôles majeurs que constituent les deux extrémités de la ligne (dans sa déclinaison à long terme), à savoir le pôle de Cergy-Pontoise et le pôle de Versailles (intra-muros). Certes, l'adjonction de 2 km de voie, que nécessiterait la prolongation entre Saint-Cyr-l'École et Versailles induirait un surcoût significatif. Cette précision nous a été apportées par Monsieur Jean Louis Perrin du STIF lors de la réunion de concertation qui s'est tenue à St Germain en Laye. Le surcoût estimé serait de l'ordre 250 millions d'euros. Dans l'absolu, ce surcoût parait substantiel ; cependant cet aspect est à relativiser fortement dans la mesure où la présence ou non de cette extension en bout de ligne risque fort d'être un critère essentiel de rentabilité .

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
890				09/02/18					x		x		x	x		x					**Mme Rachel Driancourt 28 boulevard Gambetta Poissy** extraits (voir aussi dossier déposé par Mme Driancourt le 9/02/18 à Achères Le projet en bref Il rappelle l'objectif initial de ce tracé dans son intégralité consistant à relier du nord au Sud les différentes lignes radiales de transports en commun, le plus rapidement possible. Il oublie néanmoins de préciser que cela devait entre autres relier les lieux très fréquentés tels que Saint-Quentin en Yvelines, Versailles et Cergy. Nous sommes bien loin du compte en termes de connexion effective et rapide. Donc le but n'est pas d'établir un maillage pour la communication des élus, mais bien faciliter la mobilité des usagers et de répondre à de réels besoins. De fait, pourquoi donc choisir de rallonger volontairement de 5mn le trajet au minimum (prévoir des aléas avec la navigation à vue en ville, notamment aux heures de pointe et/ou de sortie scolaire) en multipliant le nombre d'arrêts à quelques centaines de mètres les uns des autres sont mis en avant différents projets immobiliers dont le quartier Rouget de Lisle, qui devraient accueillir 5000 habitants supplémentaires. Où vont se garer ces nouveaux résidents, le nombre de places en extérieur étant réduit par le passage du tram ? Et a-t-on une estimation du nombre de véhicules supplémentaires que nous apporteront ces nouveaux logements et leur impact sur le trafic urbain ? Que deviennent aussi les projets de modification de circulation des poids lourds dans Poissy, qui envisageaient de faire passer les camions dans un sens boulevard de l'Europe et dans l'autre sens boulevard Robespierre la dangerosité est accrue pour les piétons qui croiseront le parcours du Tram, rue Armand Lefebvre. Ils seront cachés par le pont. Or, on sait qu'un tram, même à 30 km/h, met 40 mètres pour s'arrêter. Sans visibilité, le risque d'accident est particulièrement élevé à cet endroit
891				09/02/18															x		**Anonyme** Aucun bénéfice durable pour ce tracé s'il n'est pas totalement bouclé. Il faut garder le train de Versailles à Poissy.
892				09/02/18					x												**Mme Celina Baudryette** je suis pour le tracé initial et je ne veux pas perdre du temps dans Poissy com le beaucoup d'entre nous... Plus vite et efficace c'est le tracé urbain pour me rendre à Versailles
893				09/02/18					x								x				**M. (Mme ?) Moulene** Concernant le bilan socio économique, iles est négatif donc il ne faut pas réalisé un tel investissement de 300M€ voir le dossier pièce H page 62 Dossier enquête publique complémentaire " le bénéfice net actualisé dans les deux méthodes est négatif" C'est de la dépense publique, il faut trouver plus simple et moins cher.
894				09/02/18															x		**Anonyme** Je suis pour préserver le rer A à Poissy et donc contre le tram 13
895				09/02/18				x													**Mme Marion Raymond 18 Rue Maurice Carrard Achères** Le sud d'Achères est très mal desservi en transport, nécessitant quotidiennement l'usage de la voiture pour se rendre à la gare RER. un arrêt de tram dans cette zone, avec une plage horaire de desserte bien plus large que les bus actuels, me permettrait comme beaucoup d'autres personnes, d'éviter d'utiliser ma voiture pour mes trajets quotidiens. De plus, cela permettrait également une meilleure gestion des problèmes de RER car nous aurions un accès direct au 3 branches du RER A.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
896				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis contre le projet urbain dont la seule utilité est celle de l'égo des politiques
897				09/02/18					x												**Anonyme** Ma fille prend les transports en commun et m'en a parlé oui au tracé initial j'adhère totalement...jhabite Poissy
898				09/02/18					x												**Anonyme** Je suis pour le tracé initial car il est mieux pour l'utilité générale
899				09/02/18					x								x				**Anonyme** Un projet dispendieux, qui ne sert pas l'intérêt général mais l'égo des élus, et en particulier celui de Poissy. Le tram 13 urbain, une gabegie économique programmée. Un père de famille ne dépenserait pas 250M€ avec autant d'incertitudes sur le dossier. Mais il est facile de dépenser sans compter l'argent des contribuables Rappeler vous la hausse de la taxe d'habitation...
900				09/02/18					x						x		x				**M. Pierre Mauguy 26 rue adrienne bolland Poissy** Bien évidemment que le dossier pour tracé initial Sans vouloir reprendre tous les arguments déjà proposés pour tous les adhérents du projet initial, juste une remarque de bon sens: Comment, sur la rue Adrienne Bolland, faire passer 2 voies ferrées (emprise 8-9m), une voie de circulation voitures et une ligne de stationnement sur une largeur de 13m (0.8m (trottoir actuel) + 6.0m (rue) et +/- 5.0m(merlon)). J'aurai bien aimé vous transmettre un schéma. Faites passer ce tram au même niveau que les voies SNCF. Est il si difficile de promouvoir sur le boulevard Gambetta, une navette (bus ou autre) entre gare GC et gare RER. Le parking gare GC est occupé par les résident des résidences avoisinantes. Aménageons cette place pour les usagers du Tram 13 Express. On ne me fera pas croire que tous habitants de Poissy et environs vont venir à Gare Gambetta pour aller sur St Germain ou Cergy. Actuellement les habitants de la Bruyère vont à la gare RER à pied ou bus. Alors pour quoi ceux qui veulent aller sur Cergy ou Noisy ne feraient ils pas le trajet inverse pour regagner la gare GC. Tous les quartiers de Poissy et des environs ont une liaison avec la gare RER, prolongeons par une correspondance (bus ou autre) les 2 gares RER et GC. Pourquoi faire compliqué quand une solution simple existe. on nous sort des chiffres dont on ne sait d'où ils viennent. Comment passe t on de 136 MEuros pour remettre en état un système existant et dire que l'on fait une économie relative de 30MEuros pour passer par Bd Gambetta? Et combien d'autres points non explicités honnêtement. Que les opposants cessent de parler de tracé centre ville. Rien à voir. En 2026-29, l'actuelle municipalité ne sera plus au pouvoir et laissera une ardoise aux administrés et équipe municipale suivant.
901				09/02/18					x												**Anonyme** Ce tracé urbain est une impasse pour Poissy
902				09/02/18					x			x					x				**Anonyme** A L'heure ou tout le monde est fixé sur les budgets de tous types. Nous voyons arriver un projet bis avec un cout bien supérieur à celui du projet initial, sachant que les dépassements sont devenus coutumiers de nos jours... De plus ces travaux importants sur un boulevard(Gambetta)déjà très sollicité en temps normal vont asphixier notre ville.
903				09/02/18															x		**M. Philippe Lamour 11 rue Jules Mondooni Lupino Bastia** ayons la sagesse de ne pas réaliser ce trajet tel que prévu jusqu'à présent... Pensons à nos enfants et aux générations futures ! Je vous remercie pour eux.

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
875	28	0	0	903	17	12	365	42	359	68	289	77	150	318	358	15	266	26	40	0	